

## Sur quelques leçons à tirer des programmes de 2008

### Une notion constamment évoquée mais qui mériterait d'être clarifiée : la notion de « règle »

Les programmes de 2008 insistent beaucoup sur la question de l'apprentissage de « règles », comme le montre le fait qu'ils comportent une cinquantaine d'occurrence de ce terme. Il est dit le plus souvent que les règles doivent être *mémorisées* (une quarantaine d'occurrences) *appliquées, respectées*. Et beaucoup rarement qu'elles doivent être *étudiées* ou *comprises*. L'*application* des règles concerne principalement le français et plus précisément la grammaire, ce qui rend cette dernière particulièrement rébarbative.

Certes, tout le monde est bien d'accord avec l'idée que l'apprentissage et le respect des règles sont des éléments très importants dans la formation des individus et que l'école a pour mission de les enseigner. Mais il est vraiment dommage que les programmes scolaires, qui sont censés s'adresser à des professionnels de l'enseignement, envisagent cela avec une certaine naïveté, sans prendre garde au fait qu'il existe plusieurs types de règles, avec des fonctionnements et des usages très différents.

En effet le mot « règle » désigne dans les programmes de 2008 des choses très diverses, dont l'appropriation ne peut se faire suivant un processus uniforme.

Ainsi le mot « règle » renvoie abondamment dans les programmes aux comportements sociaux que la société considère comme souhaitables. C'est le cas par exemple des « règles de politesse » sur lesquelles les programmes insistent fort. Un bon point toutefois pour les programmes : ils distinguent les « règles de politesse » et les « principes » ou les « fondements » de la morale. Mais cette dernière est réduite à la portion congrue, jamais caractérisée (il est question de « la » morale, j'aurais aimé qu'elle soit « laïque », « républicaine »...) et constamment liée, voire confondue, avec la civilité. Or ces fameuses règles de politesse ont des spécificités auxquelles les programmes ne semblent pas prêter attention : elles sont dépendantes des cultures, des époques et des milieux ; elles ne sont pas décrétées par une autorité juridique ; elles sont très souvent informelles et doivent donc être explicitées car les élèves sont issus de milieux très divers et ces règles constituent des marqueurs sociaux. Or, elles sont constamment présentées comme s'il s'agissait d'une norme universelle, ce qui n'est pas le cas.

Dans les programmes le mot « règle » renvoie également souvent aux « règles de jeu ». Mais ces règles-là ne fonctionnent pas comme les précédentes : contrairement aux « règles de politesse », les règles de jeu sont des conventions explicites adoptées volontairement par les participants à une activité et elles sont aisément modifiables : une décision prise collectivement ou par le responsable de l'activité peut changer ces règles. On peut ainsi convenir ou décréter que pour telle activité il convient qu'il y ait des équipes comportant tel ou tel nombre de joueurs, ou bien que, dans la classe, les responsabilités attribuées aux élèves changent tous les mois ou tous les quinze jours.

Le mot « règle » réfère également à des consignes ou à des procédures imposées, par exemple lorsqu'il est question des « règles de sécurité ».

Enfin « règle » est employé pour désigner des fonctionnements linguistiques. Plus exactement, le mot renvoie dans les programmes à la fois à la manière dont la langue française fonctionne effectivement (le programme évoque ainsi les règles qui régissent l'ordre des mots) et à un codage de ces fonctionnements (les « règles » que les élèves doivent apprendre par cœur et qui ne concernent de fait qu'une infime partie de la langue, et uniquement la langue écrite).

Cette confusion entre différents types de règles n'est pas seulement un problème de vocabulaire, et sans doute, on ne gagnerait sans doute pas grand chose à remplacer lorsqu'il le faut le mot « règle » par des termes plus spécifiques : principes, conventions, normes, lois, règlement, procédures, démarches, formules, maximes... Le vocabulaire n'est pas en cause, mais la conception de l'apprentissage : apprendre est souvent assimilé dans les programmes à une activité d'enregistrement. On inculque aux élèves des règles, ils les appliquent et tout est joué...

### **Apprendre ou empiler ?**

Les programmes comprennent toujours nécessairement des sortes de catalogues : ils présentent aux maîtres des listes ordonnées de notions, de thèmes, voire d'activités qui doivent être travaillées. Ce sont des éléments indispensables pour guider l'action pédagogique et assurer l'égalité territoriale en désignant clairement ce qui doit être enseigné. Ils donnent aussi des repères que les maîtres utiliseront auprès des élèves pour désigner clairement ce qu'ils sont en train d'apprendre.

Tout cela est incontournable, mais n'est pas suffisant, et il est dommage que les programmes de 2008 en soient restés là, car apprendre ne se réduit pas à enregistrer des savoirs isolés, et enseigner ne se réduit à faire des séries de cours dissociés.

Les savoirs que les élèves acquièrent ne leur seront utiles que s'ils sont articulés entre eux. Sinon, ils restent dans des boîtes bien étanches, d'où ils ne sortent qu'à l'occasion d'activités spécifiques. Le reste du temps, ils sommeillent dans ces boîtes et les élèves ne pensent pas à les réveiller et à les convoquer pour traiter des situations complexes, situations devant lesquelles ils sont totalement dépourvus.

Or les programmes ne présentent que le contenu de chacune de ces petites boîtes sans offrir de pistes sérieuses pour les faire acquérir et pour les relier. Ainsi, les programmes disent bien que l'étude de la langue française est conduite avec le souci de mettre en évidence ses rapports avec l'expression, la compréhension et la « correction rédactionnelle », mais ils en restent à cette affirmation pieuse. Rien n'est proposé pour que cette articulation soit effective, bien au contraire. Le programme concernant la langue au cycle 3 se réduit à une liste lancinante de notions dont on ne voit pas bien comment les élèves vont les réinvestir.

Le choix d'une organisation disloquée, sans passerelle entre les savoirs, tient, encore une fois, à la conception de l'apprentissage qui a présidé à l'élaboration de ces programmes ainsi qu'à l'influence de modèles disciplinaires inadaptés à l'école primaire.

La conception de l'apprentissage évoquée plus haut peut être complétée ainsi: apprendre consisterait à enregistrer des règles, des nomenclatures, des découpages ; puis miraculeusement tout cela s'organiserait et se transformerait en compétences...

Plutôt que d'apprentissage, il s'agit d'inculcation auprès d'élèves dont on valorise la docilité plus que l'effort pour comprendre. Les situations d'enseignement, lorsqu'elles sont envisagées, ne laissent guère de place au tâtonnement, à l'effort intellectuel, et il est symptomatique que l'oral ait si peu de place dans ces programmes.

### **Enseigner comme au bon vieux temps ?**

L'école a de très nombreuses fonctions, et l'une d'elles est de conserver des traditions. Mais elle doit aussi se situer dans son siècle. Les programmes de 2008 se situaient résolument dans une époque révolue, comme s'ils avaient voulu restaurer nostalgiquement l'école d'autrefois, ou plus exactement l'image idéalisée de l'école d'autrefois. Cela se marque non seulement par cette organisation cloisonnée que j'évoquais plus haut, mais par plusieurs signes caractéristiques. Ainsi la nomenclature grammaticale et le contenu des savoirs relatifs à la langue tels qu'ils sont évoqués dans les programmes de l'école élémentaire en 2008 ne sont absolument pas en phase avec ce qu'on sait de la langue et des fonctionnements langagiers depuis au moins une quarantaine d'années ; les travaux sur l'Observation Réfléchie de la Langue ont été mis sous le boisseau ; tous les apports de la didactique de l'orthographe, de l'écriture et de la lecture, qui s'appuient sur des connaissances issues de la psycholinguistique et proposent des activités et des situations d'enseignement riches et variées, ont été délibérément ignorés des programmes de l'élémentaire, comme s'il s'agissait de préparer les élèves d'aujourd'hui au certificat d'étude des années soixante.

Mais les élèves ne vivent pas dans des bulles hors du temps, ils évoluent dans un monde où des flots d'informations, de qualité très inégale, envahissent de façon désordonnée et insistante l'univers du quotidien, et l'école ne peut continuer à feindre d'ignorer cela.

L'école doit s'interroger sur ce qui relève de la transmission patrimoniale, qui est l'une de ses missions, et sur ce qui a vocation à développer l'indépendance intellectuelle des élèves et leurs capacités à traiter des situations nouvelles. Il n'est pas sain que les programmes penchent dans un seul sens, comme l'ont fait ceux de 2008.

Ils ont été mal reçus par la profession pour ces raisons-là, mais aussi parce qu'ils manifestaient peu de confiance dans les maîtres, en les réduisant au rôle d'exécutants chargés d'appliquer une liste d'instructions et en ne voyant dans l'acte éducatif que sa dimension coercitive. C'est faire bien peu de cas de la mission de l'école et des enseignants.

**Sylvie Plane**